

NOUVEAU CERCLE

Cercle Montmorency No. 326.—Institué à Sault Montmorency, comté de Québec, le 23 juin 1909, par G. H. Vaillancourt, R.P.P.G. et organisé par ce dernier.

Officiers: Chapelain, Rév. G. B. Ruel S. P. G., Dr. E. Dupont; Prés. H. Pérusse; V.-Prés. Cyrille Mathieu; S. A. Henri Huneau; Séc. Fin. et Trés. Jos. Quenneville; Md. Ex. Dr. E. Dupont; Comm. J. A. Lortie; Introd. Edmond St-Bernardin, No. 194 (adjoint).

Cercle avait d'abord été fondé en bureau de perception le 7 août 1905.

CONDOLEANCES

Cercle Richelieu, No. 102.—A M. O. Desloges, ex-Président du cercle, à l'occasion de la mort de son épouse.

Les cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cl. St-Louis No. 44.—A G. A. Mailloux, à l'occasion du décès de sa soeur, A Joseph De Vaudreuil, à l'occasion du décès de son fils.

Cl. Bruchési No. 135.—A Ernest Brosseau, à l'occasion de la mort de son père.

Jeanne d'Arc No. 53.—A M. Avila Favreau, à l'occasion de la mort de sa mère.

NOMINATIONS

Substituts

Le Président Général a nommé les membres dont les noms suivent ses substituts après de leur cercle respectif, savoir:

G Gélinas, cl. St-Paul de Grand'Mère No. 165; Em. Dupont, cl. Montmorency No. 326; Joseph Lassonde, cl. Rivière à Pierre No. 265.

Médecins-Examineurs

Le Bureau a ratifié le choix des médecins ci-après nommés:

H. Pelletier, B. P. Mitchel, No. 282; E. Dupont, cl. Montmorency, No. 326 et cl. Dufournel, No. 305 (adjoint); Cornélius Phelan, cl. St-Bernardin, No. 194 (adjoint).

ACCUSES DE RECEPTION

Boucherville 12 mai 1909.

M. L. J. D. Papineau, Séc. Gén.

Monsieur le secrétaire,

J'accuse réception d'un chèque au montant de \$1,000, représentant le certificat de dotation dont feu mon père Rémi Charron était titulaire dans l'Alliance Nationale, plus \$1.20 représentant l'excédant de contributions transmis à cette caisse de dotation par feu mon père qui s'était inscrit dans l'Alliance Nationale plus vieux qu'il n'était réellement.

Permettez-moi, M. le Secrétaire Général de vous remercier pour la promptitude que vous avez mise à payer ce certificat de dotation.

J'ai bien l'honneur d'être,

Votre bien reconnaissante,

Nathalie Charron.

Guillaume II prépare une publication nouvelle de chansons de route et de marches militaires que les troupes allemandes devront apprendre et chanter. L'empereur a composé des paroles pour celles de ces marches qui n'en avaient pas.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER

Au 21 mai 1909

CAISSE DE DOTATION

Table with columns for Recettes (Contributions, Intérêts, Balance) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, Cse. Gén., Balance). Total balance: \$919,190.72.

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Table with columns for Recettes (Contributions, Intérêts, etc., Balance) and Déboursés (Indemnités, Cse. Gén., Balance). Total balance: \$31,307.13.

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Table with columns for Recettes (Dépôts, Intérêts, Balance) and Déboursés (Cercles, Balance). Total balance: \$57,896.81.

CAISSE GENERALE

Table with columns for Recettes (Cse. Dot. & Mid., Rétrib., Revue, Assce. Off., Balance) and Déboursés (Poste, etc., Loyer, Divers, Fournitures, Organisation, Inspection, Remboursement, Balance). Total balance: \$4,129.71.

PLACEMENTS DES FONDS

Table listing various placements (Fabriques, Municipalités, Prêts, Dépôt, Cercles, etc.) with their respective amounts and a total balance of \$990,928.78.

Table titled 'RÉSUMÉ' showing Caisse de dotation, Caisse des Malades, Caisse d'Épargne, Caisse Générale, and total balance of \$990,928.78.

Attesté, à Montréal, 31 mai 1909. L. J. D. PAPINEAU, Secrétaire Général. ALFRED ST-CYR, Trésorier Général. O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

Versements Périodiques:—

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées:

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (180).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement c'est-à-dire verser tout ce qui est dû (180) B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

Délai de Grâce:—

Un membre peut retarder d'affecter ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans que cela perde aucun de ses bénéfices art. 310 et 373).

Indemnité des Retardataires:—

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer une indemnité de 10 cts par \$1,000 d'assurance garantis par son certificat de participation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191A). Les cercles, et en outre mois les officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

Suspension:—

1o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois et la date de sa suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

2o Être inscrit de plein droit, le 1er jour du 2ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (180, 310 et 375).

Réintégration:—

Tous membres suspendus, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 365-6-8). Pour cela il faut:

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours, pour le mois suivant et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Fournir un certificat de santé (formule 29), s'il produit une demande de réintégration au Conseil Général dans un délai de deux mois qui suivent la date de sa suspension.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 11 mai 1909

A M. L. J. D. Papineau, S. G.

Alliance Nationale.

Monsieur,

Je reçois à l'instant un chèque de cinq cents dollars (\$500.00) de l'Alliance Nationale, en règlement de ma réclamation pour bénéfice d'invalidité absolue et acompte de mon certificat de dotation.

Veillez offrir mes remerciements à la société pour l'empressement avec lequel on m'a accordé les bénéfices auxquels j'avais droit. Je dois ajouter que c'est un grand avantage pour moi dans la pénible situation où la maladie m'a placé de pouvoir retirer ainsi une partie de mon capital assuré.

Votre dévoué,

(Signé)

J. E. Legris

St-Pierre, Man. 24 mai 1909

M. Papineau, Séc. Gén.

L'Alliance Nationale,

Montréal.

Cher Monsieur,

Les membres du cercle Provencher No. 156 de l'Alliance Nationale, ont l'honneur de vous adresser ce chèque de \$1,000, de notre regretté confrère Joseph Perreault.

Veillez être assez bon de faire mettre dans votre petit article dans votre bulletin mensuel, croyez moi, monsieur, le secrétaire général,

Votre tout dévoué,

Geo. Renuart, Sec. Arc.